

07.02.2013 – 18:30 Uhr

eonomiesuisse - Fiscalité des entreprises : une réforme prioritaire

Zürich (ots) -

eonomiesuisse et la CVCI débattent d'une thématique d'actualité

Parmi les nombreux défis politiques à l'ordre du jour de l'année 2013, les milieux économiques appellent de leurs vœux une avancée dans le dossier stratégique de la réforme de la fiscalité des entreprises. C'est ce qu'ont déclaré la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie CVCI et eonomiesuisse au terme d'un débat organisé jeudi à Lausanne sur ce thème, devant plus d'une centaine d'invités et en présence des conseillers d'Etat vaudois Pascal Broulis et Philippe Leuba.

La fiscalité des entreprises en Suisse reste attractive en comparaison internationale, mais la compétition sur les taux d'imposition reste de mise malgré la crise économique et financière, a expliqué Pascal Gentinetta, président de la direction d'eonomiesuisse. « Notre pays doit donc entreprendre une réforme fiscale lui permettant de rester compétitif face aux pays les plus dynamiques et quelles que soient les pressions extérieures ». Cette réforme doit être conçue de manière à « prêter le moins possible le flanc aux critiques internationales et bénéficier aussi aux sociétés qui ne disposent pas aujourd'hui d'un statut privilégié », a ajouté Bernard Rüeger, le président de la CVCI. Les deux représentants de l'économie ont exprimé leur confiance dans la bonne volonté de la Confédération et des cantons en vue de poser les bases de cette réforme.

Lors d'un point presse précédant la manifestation, MM. Gentinetta et Rüeger ont aussi abordé quelques thématiques préoccupantes pour les milieux économiques. Il s'agit de la votation sur l'initiative Minder « contre les rémunérations abusives » et son pendant d'extrême-gauche, l'initiative sur les salaires équitables, dite 1 à 12. Ils ont exprimé le souhait que la population ne soutienne pas ces propositions excessives et démagogiques, qui sabordent le bon fonctionnement de notre économie, rappelant au passage qu'un contre-projet substantiel était opposé à la première. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire a aussi essuyé leurs critiques, notamment en raison des atteintes au fédéralisme qu'elle provoquerait.

Enfin, les deux représentants de l'économie ont commenté négativement la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Ils craignent qu'elle n'engage notre pays dans une aventure coûteuse et risquée pour l'économie productive. Un tel cavalier seul, sans engagement identique de la communauté internationale, leur fait craindre des « lendemains qui déchantent ».

Contact:

eonomiesuisse
Pascal Gentinetta
Tél. N° 079 202 48 65
pascal.gentinetta@eonomiesuisse.ch

CVCI
Philippe Gummy, responsable communication
Tél. N° 078 739 53 83
philippe.gummy@cvci.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100732542> abgerufen werden.